

La tentation

A propos des thèses adoptées par le Congrès de Strasbourg du PSU

Pressé par l'évolution de la situation politique, coincé entre la pression croissante de l'Union de la gauche et les propositions unitaires de la Ligue, le PSU a dû préciser sa politique. Sa volonté d'apparaître partenaire à part entière des grands partis réformistes, constructif et responsable, ne s'accommodait guère de la trop grande abstraction de ses discours passés : il lui fallait un programme. En même temps, il devenait de plus en plus malaisé d'écarter nos propositions d'action commune et de débat sous prétexte de notre ton polémique ou de notre « *référence au concept d'avant-garde* » (lettre du BN du PSU) : il fallait nous opposer une stratégie. C'est cette double insuffisance que veulent combler les thèses adoptées par le Congrès de Strasbourg de fin janvier. L'orientation, présentée à l'origine comme une tactique destinée à ne pas succomber à la marginalisation, tend à se systématiser à long terme. Et les concessions « tactiques » incurvent l'axe stratégique. Parce qu'il veut être « positif » par rapport à l'Union de la gauche et qu'il est convaincu, avec raison, qu'une crise révolutionnaire ne surgira pas spontanément d'une victoire électorale, le PSU adopte une démarche de gauchissement de la politique des réformistes. Il est alors logique que ses propositions « constructives » traduisent les premières concessions *programmatisques* significatives au réformisme.

Les thèses distinguent trois grandes phases dans le processus des luttes de classes à venir :

1) La phase de rupture marquée par le développement des luttes, une crise sociale aiguë « *provoquée ou accompagnée d'une défaite électorale de la droite* ».

2) Une période de « *développement du double pouvoir et d'affrontement révolutionnaire pour le pouvoir* ». Pour la défense de leurs conquêtes, pour prendre en main la résolution de leurs problèmes, les travailleurs se dotent de moyens qui sont des « *embryons de pouvoir populaire à la base* ». Bien entendu, ces formes d'organisation ne se constituent pas d'emblée pour la conquête du pouvoir ni contre le gouvernement de gauche mis en place. Mais si elles acquièrent une réelle base de masse, se coordonnent à tous les niveaux de telle sorte qu'elles puissent réellement postuler au pouvoir, alors on débouchera sur l'affrontement révolutionnaire.

3) En cas de victoire s'ouvre la période de transition socialiste au communisme.

Mais, pour que se développe la situation de double pouvoir, un certain nombre d'obstacles devront être préalablement franchis. D'abord, il faudra remporter la victoire électorale contre la droite et qu'un « *gouvernement de gauche* » soit constitué. Ensuite, si ce gouvernement veut consolider la « victoire », il devra faire sauter les verrous les plus importants qui sont économiques et institutionnels. Bref, il faudra mettre sur pied un gouvernement anticapitaliste s'appuyant sur la mobilisation des masses.

Malheureusement, « *en l'état actuel des intentions des partis signataires du Programme commun* », un gouvernement de gauche ne serait pas un gouvernement réellement anticapitaliste. Alors, la situation est-elle sans issue ? Non, bien entendu. Deux mots sont ici importants : actuel et intention. « *En l'état actuel* » signifie que les intentions peuvent changer dans l'avenir. S'agissant d'intentions, on comprend que ces partis peuvent être contraints de faire autre chose que leurs intentions. En effet, dans un contexte de crise, ce gouvernement devra « *choisir entre une politique de compromis avec la bourgeoisie et une politique de rupture anticapitaliste* ». S'il y a choix, les deux possibilités restent donc ouvertes.

Dans ces conditions, le rôle des autogestionnaires sera de peser sur ce choix, « *d'infléchir l'axe politique de la coalition* ». Ceci par l'impulsion de la mobilisation de masse et la défense publique d'objectifs anticapitalistes. Alors, les forces de gauche devront bien tenir compte du rapport de forces ainsi créé, et l'on débouchera *dans ce gouvernement* sur une situation « *non chimiquement pure* ». Il s'y établira « *un compromis provisoire et fragile entre une ligne de collaboration et une ligne plus nettement (?) anticapitaliste* ».

A partir de là, le paysage se brouille singulièrement. Qu'est-ce qu'une ligne plus nettement anticapitaliste qu'une ligne de collaboration ? La netteté en la matière ne semble pouvoir disposer comme critère que de l'acuité visuelle de la direction du PSU. Qu'advient-il si le compromis s'établit entre une ligne de collaboration et une ligne encore plus nettement de collaboration ? Comment se dénoue éventuellement le compromis envisagé ? Et plus profondément, qu'est-ce concrètement que l'affrontement révolutionnaire : en quoi consiste précisément la prise du pouvoir ? Tout cela, soit n'est pas évoqué, soit n'est pas très « net ».

Mais, au travers de ces considérations sur le double pouvoir, l'Etat bourgeois et leur traduction concrète en terme de programme, se dégage néanmoins une vision des choses qui, malgré les ambiguïtés, les contradictions et les réaffirmations « orthodoxes », emprunte largement au réformisme. Nous y reviendrons.

Infléchissement et compromis provisoire

A. Un compromis entre qui ?

a) Il faut d'abord se poser sérieusement la question : peut-on exclure en théorie un « *compromis provisoire et fragile* » entre une ligne de collaboration et une ligne réellement anticapitaliste ? L'action des masses le réalise régulièrement. Est-il, *a priori*, inconcevable que ce compromis conflictuel, qui se fait dans l'action, se prolonge à un moment donné au niveau gouvernemental ? Non, on ne peut l'exclure *a priori*. Imaginons que des représentants des partis réformistes étant au gouvernement, la bourgeoisie, ou une de ses fractions, se compromette dans un coup de force aventureux momentanément mis en échec par la riposte des masses. En prolongement du front unique défensif réalisé à cette occasion entre les réformistes et un parti révolutionnaire minoritaire mais implanté, il est concevable que se mette en place un gouvernement des partis ouvriers qui ont organisé la riposte pour consolider le rapport de forces acquis par un certain nombre de mesures immédiates contre la bourgeoisie et améliorant l'organisation et les capacités offensives de la classe ouvrière. Une telle possibilité fut ouverte par le putsch de Kapp-von Lutwitz en mars 1920, pendant la Révolution allemande.

En ce sens, on peut parler d'un gouvernement qui réalise un compromis entre orientation réformiste et orientation révolutionnaire. Mais celui-ci sera effectivement tout à fait fragile et provisoire. Car dans ces conditions, le mouvement de masse connaîtra un essor spectaculaire. Il voudra aller jusqu'au bout, en finir définitivement avec ceux qui viennent de le menacer et ceux qui les soutiennent ou les protègent. Les révolutionnaires encouragent évidemment cette dynamique, tandis que les réformistes feront tout pour la bloquer, leur objectif étant de revenir à la

situation *antérieure* à la tentative réactionnaire : la coalition éclatera rapidement.

S'il ne faut donc pas exclure par principe cette hypothèse théorique d'un « *compromis fragile et provisoire* » au niveau gouvernemental, encore faut-il ajouter qu'elle n'est pas la plus probable, y compris dans la situation évoquée ci-dessus. Elle implique l'existence d'un parti révolutionnaire significativement implanté et l'acceptation par les partis réformistes de mesures qui assurent un progrès important du mouvement de masse (épuration énergique, armement du prolétariat, etc.), ce qui ne peut résulter que d'une situation exceptionnelle. Ces conditions étant réunies, les révolutionnaires devront encore apprécier les inconvénients découlant de toute participation gouvernementale, le risque de s'y laisser engluier ou d'apparaître comme des diviseurs, lors de la rupture de « l'unité gouvernementale », etc.

b) Mais est-ce d'un tel gouvernement que traitent les thèses du Congrès de Strasbourg ? Absolument pas. Elles imaginent ce compromis à l'intérieur de la coalition PC-PS et radicaux de gauche (dont elles ne parlent quasiment jamais), sous la pression de la mobilisation des masses. Il ne s'agit pas d'un compromis momentané entre un parti révolutionnaire et un (ou des) parti(s) réformiste(s), mais entre partis réformistes et bourgeois, et à l'intérieur de ces partis réformistes. L'hypothèse d'une participation gouvernementale du PSU n'est pas explicitée, mais de toute façon, il ne serait qu'un élément secondaire des forces porteuses de « l'orientation plus nettement anticapitaliste ».

Or, le PC et le PS ne vont pas au gouvernement pour aider au développement d'un « mouvement de masse impétueux », mais pour gouverner, avec un programme à long terme, dans le cadre du système établi. Certes, la grande majorité des travailleurs voit autre chose dans une victoire électorale de la gauche. D'où les possibilités de mobilisation qui en découleraient, et les contradictions qu'elles susciteraient pour les réformistes. Mais cela ne pourra entraîner rien d'autre que des adaptations tactiques de ces partis, en aucun cas, cela ne pourra changer leur orientation fondamentale. Ils s'opposeront au mouvement de masse dès qu'il menacera le système en place et ne se résoudront (peut-être) à faire appel à lui que s'ils se sentent en danger de mort. Encore faut-il répéter que dans ce dernier cas, ils le font généralement trop tard (car toujours, jusqu'au bout, ils espèrent arriver à s'entendre avec la bourgeoisie), et avec l'objectif de revenir à la situation qui a précédé la menace, lorsqu'ils pouvaient gouverner dans un cadre « démocratique ». Ils le font au nom de la défense des institutions démocratiques bourgeoises, et non pas de la révolution prolétarienne. En d'autres termes, ce n'est pour eux qu'un recours ultime et très momentané, pour le retour au calme.

En second lieu, la bourgeoisie, bien entendu, ne restera pas inactive. Mais sa politique ne sera pas d'emblée la mise en œuvre d'un coup de force contre le gouvernement d'Union de la gauche. Elle combinera les chantages économiques et politiques pour contraindre le gouvernement à

aller de plus en plus à droite et à affronter les travailleurs. Ceci s'accompagnera d'une activité soutenue de bandes parallèles visant à entretenir « un climat de désordre » et à tester les capacités de riposte de la classe ouvrière, mais le recours central à la force n'aura lieu qu'éventuellement dans un deuxième temps, si la bourgeoisie sent que le mouvement de masse échappe au contrôle des réformistes et que ceux-ci s'avèrent incapables de le maîtriser.

Ces deux éléments se combineront pour infléchir à droite la politique des partis réformistes au gouvernement. Oui, la grande majorité des travailleurs place de grands espoirs dans l'arrivée de la gauche au gouvernement. Mais la pression qu'ils exerceront gênera, « compromettra » l'action « responsable » de ce gouvernement. Elle le poussera non à opter pour une orientation anticapitaliste, mais au contraire à faire la démonstration de sa volonté de contenir et de s'opposer au mouvement de masse. Certes, les réformistes organiseront, ensemble ou séparément, des démonstrations de force, si tel ou tel secteur bourgeois se montre trop insolent, ou pour améliorer le rapport de forces de l'un au détriment de l'autre, mais cela ne consistera jamais à autre chose qu'à brandir une menace qu'ils ne mettront pas en application. La mobilisation n'est jamais qu'un moyen annexe de leur politique.

En fait, l'orientation du PSU ne peut se comprendre que si l'on distingue le chevauchement de deux idées. La première est la possibilité du mouvement de masse d'utiliser les appareils réformistes à des fins révolutionnaires. La seconde, qui changerait évidemment les données du problème, serait l'existence, dans l'actuelle coalition de gauche, d'une composante qui recèle des potentialités anticapitalistes aujourd'hui dissimulées pour des raisons tactiques ou à cause d'un rapport de forces qui ne leur permet pas de se révéler encore. La présence d'une telle composante donnerait son sens à l'idée d'un compromis entre orientation de collaboration et orientation anticapitaliste, à condition toutefois que la « potentialité anticapitaliste » ne soit pas cantonnée aux masses organisées par cette composante, mais la parcourt de la base au sommet. Elle inclurait des courants du PS et le PC.

B. Le PC anticapitaliste ?

C'est malheureusement un sujet que le PSU n'a pas débattu, alors qu'il est évidemment sous-jacent aux thèses et éclaire singulièrement la politique de l'« infléchissement ». Ceci se marque de multiples façons.

1) Les thèses et de nombreux articles réaffirment régulièrement que le PC travaille à l'instauration d'un capitalisme d'Etat. Ceci suggère bien une logique subversive du PC, car l'instauration d'un « capitalisme d'Etat sous sa domination » supposerait un affrontement brutal avec la bourgeoisie qui devrait être majoritairement dépossédée. D'ailleurs, si le capitalisme d'Etat n'est pas précisément défini, les thèses font référence aux régimes

instaaurés par les peuples du tiers monde qui ont mené une lutte victorieuse contre l'impérialisme. L'analogie est aussi suggestive. Cette idée, omniprésente, étayée par la comparaison indiquée, fait bien sûr l'économie de la démonstration selon laquelle le PC serait prêt à un affrontement majeur avec la bourgeoisie pour mettre sur pied le capitalisme d'Etat dont il rêverait.

Or, la réalité est inverse. Certes, le programme du PC conduit à la mise sur pied d'un large secteur capitaliste d'Etat. Mais prendre ce programme pour ce qui *détermine* son action relève de l'illusion totale. Ce qui détermine la politique du PC, c'est le développement de la puissance de sa bureaucratie, maintenant conçu et théorisé dans le cadre de la démocratie bourgeoise. Et ceci, plus encore que par le passé, implique précisément que soit évité tout affrontement majeur avec la bourgeoisie. Jamais les discours à long terme n'ont déterminé la pratique du PC, et c'est aisément compréhensible pour une bureaucratie qui défend ses intérêts propres.

2) Il est dit par ailleurs que « *le processus révolutionnaire ne peut qu'entrer à un moment ou à un autre en contradiction avec les organisations traditionnelles du mouvement ouvrier* » et qu'il faudra savoir peser sur elles pour en rechercher « *l'éclatement et la différenciation* ». On ne peut que souscrire à cette affirmation. Mais les raisons données de cette contradiction inévitable sont également parlantes. Pour le PS, les choses sont claires : « *L'état actuel de (ses) intentions* » est de rester dans le cadre de la démocratie bourgeoise. Mais pour le PC, c'est dû à ce que son « *caractère autoritaire (sic) (le) conduit à bloquer tout mouvement qu'(il) n'est pas assuré de contrôler* ». Si le comportement du PC par rapport au mouvement de masse n'est pas le produit d'une orientation politique déterminée par des intérêts liés à l'ordre établi, mais par son « *caractère autoritaire* » alors, évidemment, bien des espoirs sont permis. Il faut œuvrer à ce que le mouvement de masse ne s'en laisse pas conter, pour lui adoucir le caractère.

3) Ces illusions, à la fois sur les appareils, et plus précisément sur le PC, se retrouvent logiquement au niveau syndical : « *...Rien ne dit que les grandes forces sociales accepteront de négocier la pause (cf. les positions de la CGT comme de la CFDT)* ».

Que les grandes forces sociales n'acceptent pas indéfiniment la pause en cas d'accession de la gauche au gouvernement, c'est probable, et nous ferons tout pour cela. Mais induire l'idée, encore une fois par une formulation ambiguë, que telle est la position *des directions actuelles* des confédérations (à quoi d'autre peuvent renvoyer « *les positions de la CGT et de la CFDT* » ?), c'est tromper son monde, tout en se situant dans la logique de ce qui précède. Des courants de masse se développeront dans les syndicats sur une position de lutte de classes conséquente. C'est une condition de construction du parti révolutionnaire. Mais ces courants se heurteront durement aux directions en place qui utiliseront tous les moyens pour les briser. D'ailleurs, à ceux qui en doutent, Séguy vient de

rappeler, par l'intermédiaire du *Figaro*, que la CGT est une organisation responsable, qu'elle saurait encore le montrer, comme elle l'a déjà montré à la Libération. Ceci ne valide pas tout à fait ce que le PSU voit dans « *les positions de la CGT et de la CFDT* ». La force de l'appareil est évidemment moindre à la CFDT, mais c'est justement pourquoi, en prévision des difficultés qui surgiraient d'un respect de la pause sociale, sa direction a engagé l'opération de normalisation après le dernier congrès confédéral.

Oui, des forces considérables se dégageront dans les syndicats contre le respect de la pause : non, ce refus n'est pas la position de la CGT et de la CFDT. Mais cette contre-vérité introduite entre parenthèses est nécessaire à l'orientation de « l'infléchissement de l'axe de la coalition ».

4) La racine de cette façon de voir le PC découle bien sûr de l'absence, jamais comblée, d'analyse du stalinisme. Sans reprendre ici une polémique souvent menée, mais répétons-le, menée sans que le PSU n'ait jamais produit une analyse systématique sur le sujet, il est évident que l'appréhension du stalinisme comme produit d'un modèle centralisateur (« *caractère autoritaire* ») dérivé de la conception léniniste du parti, et non comme l'expression des intérêts contre-révolutionnaires d'une couche sociale déterminée, lui conserve une capacité révolutionnaire. Celle-ci, les PC, n'auraient pu l'exprimer à cause de leur sujétion à Moscou. La crise actuelle du stalinisme, la prise de distance des PC par rapport à l'URSS pourraient donc libérer ces potentialités.

Il est vrai que des différenciations se produiront dans les PC (et dans les PS de masse) dans une période de lutte de classes intense. Elles sont une condition pour que l'emprise des partis réformistes sur la classe ouvrière soit profondément battue en brèche. Et il est hors de doute que la fin de la croyance à l'infailibilité des « dirigeants du prolétariat mondial » fait sauter un obstacle majeur à ces différenciations. Mais pour que soit appliquée la politique mondiale contre-révolutionnaire de la bureaucratie soviétique, la fidélité inconditionnelle à Moscou ne pouvait suffire. Ou, plus exactement, pour que cette fidélité inconditionnelle existe, il fallait que soit consolidé un appareil bureaucratique à tous les niveaux des PC. Le besoin actuel qu'ont ces appareils de prendre leurs distances à l'égard de la « patrie du socialisme », qui n'a plus guère de prestige dans le prolétariat mondial, suscite de nouvelles contradictions en leur sein. A partir de ces nouvelles contradictions, on peut prédire que les différenciations politiques à venir toucheront y compris ces appareils, et non plus seulement quelques individus vite éliminés, comme c'était le cas autrefois. Elles seront, dans un premier temps, très confuses. Des critiques de droite et de gauche s'imbriqueront et revêtiront d'abord l'aspect de divergences tactiques. Mais ces courants ne modifieront pas l'orientation fondamentale du PC et ne pourront s'affirmer et jouer un rôle qu'en rupture avec lui. En effet, si la « ligne Marchais » a pu aussi facilement passer, c'est qu'elle était l'expression d'une évolution déjà effectuée par la grande masse de la bureaucratie de ce parti : plus solidement insérée dans la démocratie bourgeoise, elle tendait de plus en plus à faire passer ses intérêts propres

avant ceux de l'URSS. En d'autres termes, la distanciation par rapport à Moscou a certes des effets contradictoires. L'adaptation démocratique s'accommode mal du fonctionnement ancien. L'exigence de liberté d'expression dans le parti, y compris dans l'appareil, ne peut que se développer, l'attitude par rapport aux organisations et mouvements de masse sera discutée, et par certains, remise en cause, l'esprit critique se développera... Mais cette réalité contradictoire ne doit pas masquer la tendance fondamentale qui est l'adaptation croissante de la bureaucratie à la réalité bourgeoise nationale, c'est-à-dire l'identification directe croissante entre la défense des intérêts spécifiques de cette bureaucratie et la défense de cet ordre bourgeois.

C. La dynamique du mouvement de masse

Les thèses du PSU ont raison de combattre un certain nombre d'illusions. Le déferlement d'un mouvement de masse au lendemain d'une victoire électorale de la gauche, s'il n'est pas à exclure absolument, n'est pas le plus probable, étant donné le poids des illusions et de l'argumentation de prudence des réformistes. Nous ne verrons pas surgir d'un coup, comme en février 1917 en Russie, ou en 1918 en Allemagne, des soviets de masse se coordonnant entre eux... Il en découlera de grandes difficultés tactiques pour les révolutionnaires, démultipliées par la faiblesse du rapport de forces dont nous disposons. Il faudra éviter deux tentations mortelles : le sectarisme ultra-gauche et l'adaptation opportuniste à la pression réformiste. Nous devons être à l'intérieur du mouvement de masse en appliquant une tactique rigoureuse de front unique. C'est-à-dire, recherche et proposition systématique de l'unité d'action aux travailleurs, et donc aux partis réformistes, sans subordonner l'action à l'accord de ces partis, et en maintenant la clarté totale sur nos propositions immédiates et stratégiques, ainsi que sur l'analyse que nous faisons de la politique des réformistes.

Ceci implique la lutte pour la construction de tendances de lutte de classes à l'intérieur des organisations de masse, et particulièrement des organisations syndicales ; la lutte pour la création de comités unitaires à la base (qui ne se fondent pas, bien entendu, sur le soutien à l'action gouvernementale du PC et du PS) que nous chercherons à coordonner et à consolider en organes de double pouvoir ; l'apparition autonome et la lutte pour la liberté totale d'expression et d'action des organisations révolutionnaires.

Ça n'a rien à voir avec la volonté d'être présent à l'intérieur de la coalition au sommet du PC, du PS et de leurs additifs bourgeois. Dans le rapport des forces actuel, une telle présence ne peut que signifier la limitation de l'indépendance politique. Mais, au-delà même du problème du rapport des forces, la conclusion d'une coalition permanente avec les

réformistes, sur la base d'un accord programmatique à long terme, ne pourrait se faire qu'au prix de concessions stratégiques. La logique de la position du PSU ne dévoilera pas ses dangers uniquement dans l'avenir. Dès maintenant, l'apparition du PSU lors des municipales, les chartes signées par lui à cette occasion, en sont une illustration. Que signifiait la proposition de candidature unique de la gauche au premier tour des législatives partielles formulée par Leduc dans le *Nouvel Observateur* ? En quoi se différenciait-elle de la position de Rocard aux présidentielles ? En rien. Et son prolongement normal, qui commence à s'affirmer dans le PSU et *se renforcera*, est de conclure un accord programmatique avec le PC et le PS. Celui-ci ne pourrait évidemment se faire qu'en taisant *le cœur* de la critique des programmes de ces partis : le caractère bourgeois de ces programmes.

D. Une orientation qui désarme la classe ouvrière :

Victoire de l'Union de la gauche...

Malgré des formules de précaution, le PSU présente une victoire électorale de la gauche comme un point de passage obligé. Or, il y a une différence entre considérer qu'au vu des rapports de forces actuels dans le mouvement ouvrier, cette victoire électorale est la voie probable qu'empruntera le développement de la lutte des classes, et la présenter comme un moment nécessaire de ce développement dans le rapport des forces actuels *entre les classes*. La distinction n'est évidemment pas si simple, car la structuration politique de la classe ouvrière est un élément décisif de sa force. Mais il faut néanmoins la faire, pour déterminer l'intervention d'une organisation révolutionnaire. La différence entre les deux façons de présenter les choses tient à ceci. Dans la seconde optique, d'abord, on gomme que c'est à cause des illusions sur les partis réformistes et à cause de leur politique qu'il est possible de bloquer la riposte de masse du plan Barre et de canaliser le mécontentement vers les urnes. Ensuite, il faut s'interroger sur le rôle d'un parti révolutionnaire. S'il doit prendre en compte l'hypothèse probable, expliciter sa position sur elle et les axes qu'il mettra en avant à partir d'elle, il doit en même temps montrer le prix de cette hypothèse et proposer une autre voie que rendrait possible le rapport des forces entre les classes, si la majorité des travailleurs ne s'en remettaient pas à l'espoir d'une victoire électorale. Sur la difficulté qui découle pour les révolutionnaires de la nécessité de combiner une intervention à ces différents niveaux, nous reviendrons plus loin. Mais déjà sur cet exemple précis, on peut dire les choses suivantes.

Une mobilisation unitaire des travailleurs contre le plan Barre et le gouvernement déboucherait sûrement, les conditions n'étant pas réunies pour un affrontement révolutionnaire, sur une consultation électorale. Mais alors, cette dernière, imposée par un mouvement de masse,

revêtirait un tout autre caractère et aurait, par conséquent, une toute autre portée. La façon dont le PSU présente la question est doublement dangereuse :

— Pour l'avenir, elle désarme complètement ceux qu'elle touche, en cas de défaite de l'Union de la gauche aux élections de 1978, et ne prépare aucunement, au contraire, le combat contre la démoralisation qui pourrait en résulter. Or, personne ne peut sérieusement affirmer qu'à coup sûr, la gauche sera majoritaire aux prochaines législatives (1978 ou avant), quand on connaît toutes les ruses électorales autorisées par la Constitution, les découpages de circonscriptions, et l'infime pourcentage de voix qui donne la « victoire » à l'un ou à l'autre.

— Elle désarme dès maintenant, en contribuant à faire des élections l'enjeu central des mois à venir, et donc à subordonner l'activité des masses travailleuses aux impératifs de cette bataille électorale. Ne rien faire qui puisse gêner les gains de voix devient implicitement le mot d'ordre. On peut certes, contre cette logique, tenter d'argumenter que la démobilisation entretenue par les organisations traditionnelles est y compris dangereuse sur le plan électoral. Il est vrai que la politique des réformistes peut finir par desservir leurs objectifs électoralistes. Le PC d'ailleurs en est conscient, qui tente de maintenir un minimum de pression. Mais à d'autres moments, les concessions qu'ils font sont payantes dans leur logique. On ne peut sérieusement prétendre que mobilisation de masse et électoralisme sont sans cesse en harmonie. En présentant la victoire électorale, de l'Union de la gauche comme nécessaire, on contribue à alimenter la pression énorme qui s'exerce dans ce sens : mobilisation peut-être, mais à condition de ne pas gêner la tactique électorale, et à conforter les limites que cette tactique impose rapidement. Se battre sur le terrain : mobilisation parce que c'est payant électoralement, maintient la victoire des urnes comme axe central et la mobilisation comme complément, au lieu de faire de la mobilisation l'arme fondamentale.

...et unité d'action avec les organisations réformistes

Cette question se pose exactement dans les mêmes termes que la précédente. Certes, les thèses avancent que le processus révolutionnaire entrera, à un moment ou à un autre, en contradiction avec les organisations traditionnelles du mouvement ouvrier. Mais ça ne suffit pas. Que sortira-t-il de cette contradiction ? La politique « *d'infléchissement* » suppose que ces organisations devront s'adapter. Ceci est déterminant pour la définition de la politique unitaire à leur égard.

La réalisation de l'unité avec elles apparaît dans l'immédiat comme une condition *sine qua non* pour pouvoir avancer. Là encore, cette façon de présenter les choses est tout à fait dangereuse. Autant nous luttons pour la réalisation de l'unité de la classe ouvrière en lutte, et ceci passe par

une bataille permanente pour l'unité d'action avec les organisations réformistes, autant identifier les deux et présenter la seconde comme préalable à la première est très méséducafi et débouche sur la paralysie. Pour l'immédiat et pour demain. Car enfin, le PSU peut espérer « infléchir » tout ce qu'il veut, mais il ne peut pas refuser la question : que faire, si ça n'infléchit pas ? Il ne peut pas exclure la possibilité que les partis réformistes n'adoptent pas une orientation « plus nettement anticapitaliste ». Ça ne s'est pas produit en Allemagne en 1933, en France et en Espagne en 1936, en Italie et en France à la Libération, en France en 1968, en Italie en 1969, au Chili en 1969-1972, en Espagne, en France et en Italie actuellement ! Le PSU ne prend pas la peine de répondre à cette éventualité.

Pour qui accepte cette audacieuse hypothèse d'échec de « l'infléchissement », présenter la réalisation de l'unité d'action avec les partis réformistes comme condition de la marche en avant des masses contribue, là encore, à les désarmer : au cas où elle ne se réalise pas, et en faisant prévaloir une démarche où la réalisation de l'unité prime les objectifs sur lesquels elle se réalise (cf. les accords municipaux signés par le PSU).

E. Pour conclure cette dernière partie, il faut ajouter une chose. Une orientation réformiste par rapport aux organisations traditionnelles du mouvement ouvrier (les transformer de l'intérieur pour les uns, les obliger à changer sur le fond leur orientation par une pression extérieure pour les autres) revient à une orientation réformiste par rapport aux appareils bureaucratiques de ces organisations : l'illusion de pouvoir, à partir d'un rapport de forces, les mettre *durablement* (pas forcément définitivement) au service du mouvement de masse et des intérêts fondamentaux de la classe ouvrière. Et cette orientation réformiste vis-à-vis des appareils bureaucratiques du mouvement ouvrier n'est jamais très éloignée, en ce sens qu'elle la prépare, d'une orientation réformiste vis-à-vis de l'appareil d'Etat. Parce qu'elles procèdent de la même démarche : la substitution de l'idéalisme au matérialisme historique, sous couvert de réalisme et de refus du dogmatisme. On n'analyse plus ces appareils en termes de : quelle origine historique, quelle fonction sociale, quels intérêts matériels ils défendent et ce qui en découle, l'idéologie qui les homogénéise, leur structuration adaptée à cette fonction, le processus de sélection-formation-promotion des individus aptes à « servir » cette fonction, et l'intérêt que ces individus tirent de ce service. L'analyse matérialiste débouche sur la conclusion que ces appareils ne sont pas, évidemment, imperméables à la lutte des classes, mais qu'elle ne peut les pénétrer que pour les mettre en crise, et pas pour les faire *changer de fonction*. Nous verrons dans les chapitres qui suivent, que ce glissement du réformisme par rapport aux appareils ouvriers au réformisme par rapport à l'Etat, c'est-à-dire au réformisme tout court, commence à pointer dans les thèses en question.

Le processus révolutionnaire

Les analyses sont là encore très ambiguës et souvent contradictoires. Plusieurs lectures en sont possibles, suivant ce que l'on juge essentiel et secondaire. Nous voulons montrer dans ce qui suit qu'une interprétation néo-réformiste peut en être faite, mais ceci ne permet pas de caractériser ces thèses comme néo-réformistes, étant donné précisément les ombres et les contradictions.

A. L'occupation de l'appareil d'Etat.

On trouve d'abord un rappel orthodoxe, mais déjà ambigu : « *L'occupation de l'appareil d'Etat par les partis qui se réclament de la classe ouvrière ouvre d'immenses perspectives chez les travailleurs, mais laisse en place le pouvoir de la bourgeoisie et son appareil d'Etat.* » Réaffirmation donc, qu'un changement gouvernemental ne détruit pas le pouvoir bourgeois. Néanmoins, il faut faire deux remarques secondaires avant de s'arrêter au fond de l'analyse du PSU.

Premièrement, l'expression « *occupation de l'appareil d'Etat* » peut (veut ?) suggérer que les partis réformistes (on ne parle toujours pas de leurs alliés bourgeois) auront la possibilité de s'installer non seulement au Parlement, au gouvernement, à la direction des administrations centrales et de limoger quelques préfets, mais aussi à tous les niveaux, dans l'épaisseur de l'appareil d'Etat. Ce qui ne peut être exclu théoriquement doit l'être dans le cadre de la politique concrète. La bourgeoisie ne remet jamais définitivement aux partis réformistes le soin de la direction politique des affaires, même à ceux qui ont le mieux prouvé leur loyauté, et inversement, pour mieux prouver leur loyauté, ces partis ne s'attaquent jamais profondément même à la composition individuelle de l'appareil d'Etat.

Ceci serait d'autant plus vrai dans la situation française, où l'accession du PC et du PS au gouvernement se ferait malgré une totale défiance d'une partie notable de la bourgeoisie et ne bénéficierait que d'une résignation à très court terme de celle-ci. Quels changements, les partis de « gauche » apporteraient-ils au personnel des corps répressifs, par exemple ? Au plus, écarteraient-ils tel officier qui marquerait trop sa volonté factieuse pour le remplacer par un officier « démocrate » ; Mais un officier « démocrate » n'est, dans le meilleur des cas, jamais un représentant des partis ouvriers. Il ne fait que tolérer leur présence au gouvernement, à condition, bien entendu, qu'ils ne mettent pas en péril les valeurs et les institutions qui fondent la Nation. De plus, toute mutation ou limogeage sera pour la bourgeoisie le prétexte d'une bruyante campagne contre « la prise en main », « l'instauration de la démocratie populaire », « l'installation sournoise de la dictature » devant laquelle le PC et le PS reculeront. L'occupation de l'appareil d'Etat restera donc tout à fait super-

ficielle et suggérer autre chose masque l'impuissance découlant de cette occupation.

La deuxième remarque a trait au « chez » : « ...ouvre d'immenses perspectives chez les travailleurs. » Tel quel, cela n'a pas de sens. La encore, deux lectures sont possibles. Ou l'on veut dire : ... soulève d'immenses espoirs chez les travailleurs, alors on parle de leurs illusions, tout en soulignant la volonté d'action qui peut les accompagner. Ou alors, cela signifie : ... ouvre d'immenses perspectives *aux* travailleurs, ce qui est l'adoption des thèses réformistes les plus classiques.

B. Longueur du processus révolutionnaire et destruction de l'Etat bourgeois

On trouve de nouveau des affirmations sur lesquelles il y a accord : pas d'institutionnalisation du double pouvoir, critique du CERES sur cette question, mise en garde contre l'illusion d'une prolifération immédiate d'organes de double pouvoir capables de postuler au pouvoir central, etc. Mais toutes sortes de formulations introduisent l'idée d'une *destruction graduelle* de l'appareil d'Etat. La notion de crise révolutionnaire est finalement absente parce que considérablement étirée et morcelée, et on ne sait jamais concrètement ce que recouvre la prise du pouvoir par les travailleurs.

Ainsi, dans le chapitre : « *Les lignes de force de la société socialiste autogestionnaire. 1) Le pouvoir des travailleurs.* » peut-on lire : « *Il est également illusoire d'imaginer qu'il suffit aux travailleurs d'utiliser l'appareil d'Etat bourgeois et les formes de la démocratie bourgeoise pour mener à bien la transition au socialisme.* » On trouve là deux artifices d'écriture dont ces thèses sont friandes. Plus une confusion sur le fond. Premier artifice : il ne suffit pas d'utiliser ; façon enveloppée de dire que cela peut donc y contribuer, à condition de faire autre chose avec. Deuxième artifice : on juxtapose deux choses de nature totalement différente dans une même proposition, l'Etat bourgeois et les formes de la démocratie bourgeoise (formule au reste bien vague). Mais il est évident que les possibilités d'utilisation des « formes » de la démocratie bourgeoise n'ont rien de commun avec les possibilités d'utilisation de l'Etat bourgeois. Une confusion enfin : la transition au socialisme. Le PSU use habituellement comme nous de cette notion pour *après la prise du pouvoir*. Si c'est toujours le cas, la citation signifie que les travailleurs ayant conquis le pouvoir, l'appareil d'Etat est toujours en place (!) mais que son utilisation ne suffit pas pour mener à bien la transition au socialisme (!!). On verra plus loin que cette interprétation surprenante trouve des éléments de confirmation. Ou bien, à cet endroit, transition est pris au sens cédétiste (et PS) : avant la prise « totale » du pouvoir. Alors, ce n'est pas seulement la signification du terme transition que le PSU leur emprunte, mais également leur analyse de l'utilisation de l'Etat bourgeois.

Car autant on peut dire qu'il est possible d'utiliser les « formes » de la démocratie bourgeoise, dans certaines conditions et limites, autant ceci est faux en ce qui concerne l'appareil d'Etat. Une telle illusion relève du néo-réformisme pour lequel le mouvement de masse doit compléter, aider (il est illusoire d'imaginer qu'il suffit...) l'utilisation de l'appareil d'Etat. Cette première citation à lecture multiple peut être éclairée par d'autres signifiant la conquête progressive du pouvoir, la survie de l'appareil d'Etat bourgeois après la conquête du pouvoir. Tout ceci attribue à la présence au gouvernement et à la *démocratisation de l'Etat bourgeois* un rôle essentiel dans le processus révolutionnaire. Donnons d'abord un certain nombre de ces citations :

— « *Faire avancer la destruction de l'Etat bourgeois, c'est renforcer le pouvoir des travailleurs...* » « *La destruction totale de l'appareil répressif bourgeois ne se réalise pas en un jour à travers un affrontement unique. C'est la tâche de toute une période. Elle se réalise principalement avec des moyens politiques et idéologiques complexes et non à coup d'opérations militaires et policières...* » « *Les révolutionnaires pour l'autogestion récusent le vieux rêve de l'affrontement unique mené par une minorité prétendant représenter les aspirations des travailleurs.* »

— « *Le pouvoir des travailleurs n'existera que si le démantèlement de l'appareil répressif bourgeois et l'instauration d'un nouvel appareil contrôlé par les organes de la démocratie directe sont entrepris et franchissent un seuil suffisant...* »

« *La lutte portée à son paroxysme par la situation de double pouvoir peut faire basculer la société vers le pouvoir des travailleurs : ce qui sera possible d'abord s'ils ne sont pas écrasés par la répression d'une armée entraînée dans ce but. Après (souligné dans le texte) cet affrontement, si les travailleurs sont victorieux, la voie sera ouverte au dépérissement de l'état bourgeois et à la destruction de son armée.* »

— « *L'occupation de l'Etat bourgeois et sa démocratisation constituent des moyens d'action qui pourront peser dans le processus que nous voulons engager.* » « *Il ne suffit pas d'occuper l'Etat pour que celui-ci engage la dynamique de transition vers le socialisme. Si les lieux de pouvoir ne sont pas l'objet d'une transformation radicale (! bien entendu) ils risquent de devenir... des forteresses de la bourgeoisie.* »

Inutile de multiplier les citations. Il ressort déjà clairement des dernières que la distinction faite entre les deux premiers groupes, entre avant et après la prise du pouvoir, n'est rien d'autre qu'une commodité de présentation. Car rien dans cette orientation ne marque précisément ce qu'est la prise du pouvoir si ce n'est « le seuil suffisant » (? ? ?) de démantèlement de l'Etat bourgeois et l'instauration d'un nouvel appareil. Qu'en ressort-il ? Le double pouvoir s'étend sur toute une période durant laquelle l'appareil d'Etat sera progressivement démantelé tandis que croîtra un nouvel appareil. Cette « dualité » se développe avant « la prise du pouvoir » et se poursuit après (sans doute dans des rapports de forces

inversés puisque le « *seuil minimum* » a été franchi). Cette « analyse » repose sur la récusation, établie en une phrase, de « *l'affrontement unique* ». Il faut donc s'y arrêter :

« *Les révolutionnaires pour l'autogestion récusent le vieux rêve de l'affrontement unique mené par une minorité qui prétend...* » Phrase à tiroirs comme tant d'autres. D'abord qu'est-ce que cet affrontement unique ? Il semble s'agir de l'insurrection. Qualifiée de vieux rêve, les choses sont déjà plus faciles. Mais surtout, on recourt encore une fois à l'artifice : pour liquider plus aisément, sans se donner la peine d'argumenter, l'affrontement unique, on récusé une grossière association, l'affrontement unique mené par une minorité qui a des prétentions incongrues. Mené par une minorité, tout le monde bien sûr est d'accord. Mais c'est « *l'affrontement unique* » tout court qui est ainsi balayé. Celui-ci n'ayant pas lieu, alors tout ou plutôt partie de l'appareil d'Etat subsistera. Et pas n'importe quelles parties puisque l'armée bourgeoise existera encore (« *la voie sera ouverte à (sa) destruction* »). Pourtant même s'il n'est pas « unique », la citation parle d'affrontement. Ce n'est compréhensible que si l'affrontement ne veut pas dire affrontement ou s'il a été extrêmement limité. Ce qui implique que cette armée était auparavant devenue inapte à un affrontement conséquent. Inapte à l'affrontement avec les travailleurs et non détruite, c'est-à-dire *démocratisée* au sens mythique des réformistes : on aura fait en sorte que l'armée ne puisse plus avoir sérieusement recours à la violence !

Oui, la tâche des révolutionnaires est de rendre l'armée aussi inapte que possible à l'affrontement : organiser le contingent, approfondir la crise de l'encadrement, diminuer au maximum la capacité de commandement de la hiérarchie réactionnaire... Tout en ayant conscience qu'ainsi affaibli, il faudra néanmoins *achever* sa destruction par la force pour prendre le pouvoir. Mais les extraits cités indiquent tout autre chose. Si l'armée bourgeoise subsiste, cela veut dire que son *encadrement et ses structures* sont toujours en place, n'ont pas été démantelés au cours de la lutte. Ceci ne peut s'expliquer qu'à la condition que les centres décisifs de cette armée aient observé une quasi-neutralité (par conviction ou par isolement total de la « poignée de factieux ») par rapport au renversement du capitalisme ! On voit, c'est le thème réformiste le plus éculé.

Dans cette optique, il est logique que « *l'occupation* » et la « *démocratisation* » de l'appareil d'Etat deviennent l'axe central. Par le biais des mêmes formulations contournées (il ne suffit pas...), on avance que l'Etat peut contribuer à engager la dynamique de transition ! Ce n'est même plus un Etat neutralisé, c'est un Etat qui engage la dynamique à condition bien sûr, révolution oblige, qu'on ne se contente pas de l'occuper (il faudra sans doute que les masses exigent énergiquement qu'il le fasse !).

Et, en raccroc, on prévient que « *si les lieux de pouvoir ne sont pas l'objet d'une transformation radicale* » (il faut que ce soit radical sinon ça ne suffit pas) ..., ils risquent de devenir des forteresses bourgeoises. C'est

encore l'utilisation d'une formule négative pour introduire en positif : si transformation radicale il y a, ils pourront devenir des forteresses prolétaires.

On comprend mieux ainsi que la critique faite au PC ne porte pas sur son réformisme invétéré. Mais on comprend moins bien la sévérité à l'égard du PS.

C. L'affrontement unique

La vision qui se dégage de ces citations, pas très renouvelée depuis les austro-marxistes, cent fois remise sur le métier et adaptée au gout du jour, systématiquement démentie par les faits, s'appuie toujours sur la spécificité de la Révolution d'Octobre. E. Mandel la réfute une fois encore dans *Critique communiste* n° 7. Mais soulignons que cet emprunt du PSU à ses amis italiens, cédétistes et autres, se réduit à un emprunt, une commodité en quelque sorte. Le PSU n'en a jamais vraiment débattu, ne l'a jamais fondé. Il se contente de réflexes à des images chocs : vous voulez reproduire mécaniquement (toujours) le schéma russe, ce n'est pas sérieux... Pas d'analyse mais trois éléments que l'on retrouve régulièrement : 1) l'oubli systématique des handicaps de la Révolution russe ; 2) la confusion entre la période qui précède une éventuelle situation révolutionnaire et cette dernière ; 3) non perception dans les situations révolutionnaires, des crises spécifiques, courtes, où le problème du pouvoir surgit à nu, en terme de tâche immédiate.

Qu'y-a-t-il de vrai ? La force et l'expérience de la bourgeoisie, la tradition politique et organisationnelle des bureaucraties réformistes rendront probablement longue l'émergence généralisée de structures d'auto-organisation *de masse* et leur *centralisation* qui créent une réelle situation de double pouvoir. Il n'y aura pas, comme dans la Russie de février 1917, une tradition déjà établie d'organisation soviétique centralisée, un parti révolutionnaire comme l'était le parti bolchevique, ultra-minoritaire mais reconnu et déjà solidement implanté dans les bastions du prolétariat industriel ; il n'y aura pas la guerre qui fut l'accélérateur formidable du processus révolutionnaire russe. La victoire de la Révolution d'Octobre, son prestige international permirent à la Révolution allemande de se doter dès le début d'un réseau massif d'organes de pouvoir à la base rapidement coordonnés, bien qu'avec des inégalités et des distorsions dues à l'action du puissant appareil social-démocrate. Mais depuis cinquante ans, ces expériences ont été gommées et n'ont pas laissé de trace en profondeur dans le prolétariat européen. Ainsi cette forme d'organisation naturelle de la classe ouvrière en lutte nécessite aujourd'hui un hésitant réapprentissage. Et pourtant, *malgré cela*, en réponse à des conditions particulières différentes, le Chili, l'Italie, l'Espagne et le Portugal ont vu le mouvement de masse chercher ce type d'organisation. Les comités divers y oscillèrent toujours entre de réels comités organisant les masses et des regroupements d'avant-garde. En raison des fluctuations de la lutte de classes,

mais aussi de la politique des réformistes et de la réponse le plus souvent ultragauche et sectaire des groupes révolutionnaires. Mais cela confirme que l'auto-organisation massive, avec ses difficultés propres d'émergence, reste la réponse appropriée. Les révolutionnaires auront une responsabilité considérable dans cette émergence, pour qu'elle ne soit pas dénaturée par les bureaucrates réformistes qui y voient un danger mortel, pour faire respecter les conditions d'une organisation de la *masse* des travailleurs en lutte et surtout pour la *centralisation* de ces comités qui, seule, leur permettra de postuler au pouvoir.

Une fois cette situation de double pouvoir existant, les choses ne seront pas plus longues qu'en Russie mais beaucoup plus rapides. A cause de l'expérience de la bourgeoisie instruite du danger qu'elle court et à cause de la force incomparablement plus grande du prolétariat aujourd'hui, des exigences nouvelles qui se font jour. A ce point du processus, il n'y aura pas d'affrontement secteur par secteur parce que l'appareil d'Etat est un tout articulé et que la bourgeoisie a conscience du caractère vital, pour elle, de ce tout et ne laissera pas démembler. Elle concentrera à un moment donné toutes ses ressources, toutes ses forces pour affronter le mouvement de masse.

Ce moment est précédé par des avances et des reculs, des crises plus prononcées dans tel ou tel secteur, des affrontements non décisifs pendant la période préparant la généralisation du double pouvoir, puis pendant cette situation révolutionnaire de double pouvoir. Mais inéluctablement vient l'heure où les classes (si elles ont une orientation suffisamment claire) ramassent *tous leurs moyens* pour l'épreuve de force décisive : c'est alors « *l'affrontement unique* ». C'est alors que pour être victorieux, le prolétariat devra détruire tout ce qui reste de ces moyens aux mains de la bourgeoisie, les forces qu'elle a trouvées à engager dans la confrontation, ce qui est encore opératoire dans son appareil d'Etat. On ne fera pas l'économie de cet affrontement final, et c'est pourquoi il est absurde d'imaginer que le pouvoir peut être pris en laissant de côté un secteur aussi décisif de l'appareil d'Etat que l'armée bourgeoise.

D. Rupture et ruptures :

La vision gradualiste qui s'ébauche ainsi sans tout à fait s'affirmer se traduit par des variations orthographiques. Les thèses parlent tantôt du double pouvoir et tantôt des doubles pouvoirs chers aux néo-réformistes. Le passage de « *l'infléchissement de la coalition au pouvoir* » au démantèlement progressif de l'appareil d'Etat bourgeois trouve son prolongement au niveau économique. Si l'on n'a pas une idée claire du bouleversement total que représente la prise du pouvoir par les travailleurs, le gradualisme concernant l'appareil d'Etat est en fait un gradualisme par rapport à l'ensemble du système capitaliste. Ainsi lit-on dans le texte sur les nationalisations des passages provenant habituellement d'autres sour-

ces : « ... les travailleurs auront besoin de se doter d'un certain nombre d'outils pour opérer des ruptures économiques » et encore : « La planification (...) ne peut se concevoir sans un certain nombre de ruptures avec la logique du profit... » Il y aurait possibilité donc de ruptures partielles et numériquement délimitées avec la logique du profit. C'est le pendant du seuil minimum de démantèlement de l'appareil d'Etat. Ces phrases incidentes, purement réformistes, sont enfouies dans le texte et jamais justifiées. Mais leur résurgence régulière permet d'éclairer la partie « programme » des thèses de Strasbourg.

Les glissements programmatiques

A. Les thèses

Considérer la venue au pouvoir de l'Union de la gauche comme un moment nécessaire, vouloir observer à l'égard du projet de gestion des réformistes une attitude non d'opposition politique mais de proposition constructive (pour infléchir), revient à se placer dans une optique gouvernementale plus radicale. C'est parfaitement illustré par les différents chapitres qui ne peuvent être tous présentés. Limitons-nous aux institutions.

La première rédaction était très explicite : « *Le premier obstacle à toute expérience de caractère socialiste engagée à partir d'élections, c'est-à-dire dans le cadre des institutions, sera la constitution née du coup de force d'Alger... Si elle veut se donner les moyens, ne serait-ce que d'appliquer les réformes du Programme commun, la nouvelle majorité sera dans l'obligation, soit de suspendre l'application de la constitution de 1958, soit de lui apporter au moins des transformations profondes. Quelle que soit l'hypothèse retenue (!) le minimum de modifications à apporter concerne...* » le président de la République : diminution de ses pouvoirs ; le Sénat : idem ; le Conseil constitutionnel : suppression ; le mode de scrutin : élections à la proportionnelle. « *Bien entendu, il ne s'agit là que des mesures urgentes... Elles ne préjugent pas des modifications beaucoup plus fondamentales que...* »

Ce passage fut largement modifié mais pas son orientation. Le texte initial indiquait aussi : « ... Une exigence pour le présent : le déblocage des mécanismes institutionnels de la V^e République en cas de victoire de la gauche. » Là encore, amendement. Mais celui qui proposait : « *L'abrogation de la constitution actuelle* » a été repoussé au profit de : « *L'éclatement des mécanismes institutionnels de la V^e, puis l'abrogation de la constitution de 1958...* » On voit le durcissement du ton : éclatement à la place de déblocage ! Et les rédacteurs ont rajouté l'abrogation pour un futur indéterminé, car sa disparition pure et simple dans le texte de départ avait

provoqué une émotion certaine. Cette réintroduction est d'ailleurs précisée plus loin : « *Après l'abrogation de la constitution de 1958, une Assemblée constituante devra se mettre sur pied en s'appuyant sur les organes de pouvoir des travailleurs.* » Ce peut être tout à fait correct. Mais dans le contexte ci-dessus indiqué, cela signifie que l'exigence de l'abrogation pré-suppose l'existence des organes du pouvoir ouvrier. En d'autres termes, jusqu'à la situation de double pouvoir généralisé, il faudra s'accomoder de l'actuelle constitution aménagée. Tout ceci n'est pas, répétons-le, systématiquement exposé. Sans cesse est rappelée la nécessaire mobilisation des masses, etc. Mais jamais n'est précisée la relation de l'une à l'autre (bataille institutionnelle), d'où ces rappels apparaissent largement comme des clauses de style. Autre citation très significative sur laquelle nous reviendrons en détail : « *Les bouleversements institutionnels ne sont pas un but en soi. Ils n'ont pas d'autre objectif que de détruire les obstacles institutionnels actuels au développement de la stratégie des doubles pouvoirs.* »

La démarche concernant la police et l'armée relève de la même logique : « *La question de l'armée pendant la période de rupture et de montée du double pouvoir ne se résoud pas par un discours sur la destruction de l'armée.* » De nouveau, deux choses sont réfutées à la fois : le fait qu'on ne résoud pas la question par un discours, ce qui est évident pour tout le monde, et une orientation politique visant à la destruction de l'armée bourgeoise. Le PSU ne veut ni l'un, ni l'autre et propose quatre directions :

— sortir l'armée de son ghetto (lutte contre la coupure avec la population, « *affaiblissement des corps durs* ») ;

— la placer sous la responsabilité du gouvernement et non du président ;

— développer les droits des « *personnels* » militaires ;

— élaborer une nouvelle doctrine militaire.

Les propositions concernant la police sont du même type.

B. Deux problèmes sur notre attitude face à l'appareil d'Etat

« *Les bouleversements institutionnels ne sont pas un but en soi. Ils n'ont pas d'autre objectif que de détruire les obstacles institutionnels actuels au développement de la stratégie des doubles pouvoirs.* »

Bouleversement, détruire les obstacles : le vocabulaire est radical. Mais la proposition l'est beaucoup moins. Notons que cette phrase d'introduction aux questions institutionnelles parle *des* doubles pouvoirs. Sans reprendre le débat souvent mené sur cette question, la confusion des thèses entre doubles pouvoirs et double-pouvoir, donc entre pouvoirs et pouvoir, est nécessaire à l'optique gradualiste. Plus précisément, il semble que le PSU considère l'opposition entre un parlement de gauche et un président de droite comme une situation de double pouvoir, dans cette sphère

des sommets de l'appareil d'Etat. Pour les marxistes révolutionnaires, le double pouvoir n'est pas, à l'intérieur de l'Etat bourgeois, l'opposition entre un gouvernement de gauche et un président de droite ou, pourquoi pas, à l'intérieur d'un gouvernement entre un ministre favorable « à une ligne de collaboration » et un ministre « plus nettement anticapitaliste », ou encore entre un général fasciste et un général démocrate dans l'état-major. Le double pouvoir est l'affrontement d'instruments de pouvoir de classes antagonistes : appareil d'Etat bourgeois et conseils ouvriers. Ce n'est pas une démarche puriste et abstraite, mais renvoie précisément au fait que la présence au gouvernement ne donne en soi aucun pouvoir réel parce que l'Etat reste bourgeois. Un gouvernement ouvrier ne peut illustrer un double pouvoir que s'il s'appuie sur autre chose que l'Etat bourgeois, sur un autre appareil : les conseils centralisés. Sinon il n'est pas un contre-pouvoir mais un otage.

Mais ne peut-on pas mener des batailles institutionnelles avec l'objectif d'améliorer le rapport de forces en faveur des travailleurs ? Il faut d'abord réaffirmer qu'il n'y a pas d'obstacle institutionnel au développement de la stratégie de double pouvoir. Les obstacles relèvent des rapports de force entre les classes. Toutefois ce niveau général est insuffisant parce que les institutions sont un élément de ce rapport de force. Regardons donc plus précisément. Elles sont un élément du rapport de force à deux titres :

— leur légitimité aux yeux des différentes classes sociales, en particulier de la classe ouvrière : c'est-à-dire, dans le cas présent, les illusions légalistes et démocratiques bourgeoises que l'idéologie dominante perpétue dans la grande masse des travailleurs :

— les moyens concrets, les forces matérielles, que sont, entre les mains de la bourgeoisie, ces instruments conçus pour la servir : leur « qualité », leur force.

Un premier problème surgit là : peut-on, dans la tactique politique, traiter ces deux aspects séparément ?

Pour les réformistes, il ne se pose pas, car le premier aspect n'existe pas. Ils sont pour le respect de la loi, pour le développement de la démocratie bourgeoise. Bref, ils sont un agent actif, essentiel du maintien de ces illusions dans les masses. Ils ne se placent donc que du second point de vue : comment affaiblir la mainmise de la bourgeoisie sur l'appareil d'Etat ? Et c'est d'autant plus difficile pour eux qu'ils ne veulent surtout pas affaiblir cet appareil qu'ils comptent utiliser pour gouverner. De même, ils ne veulent pas amoindrir le prestige des institutions parce qu'ils veulent utiliser ce prestige à leur service lorsqu'ils auront accédé « aux plus hautes charges de l'Etat ».

Le PSU, lui, n'a jamais traité vraiment cette question. Parce que parler sérieusement des illusions conduit à analyser les processus de prise de conscience et donc les niveaux de conscience différents. Ne pas s'engager très loin sur ce terrain permet d'esquiver deux sujets clés :

- la question de l'avant-garde ;
- le rôle des partis réformistes dans la diffusion et la défense de l'idéologie dominante. c'est-à-dire leur *action* pour empêcher à un degré donné la progression du niveau de conscience des masses. Car le PSU serait alors obligé de définir ses rapports avec eux en d'autres termes : il ne s'agit plus de forces avec lesquelles on a seulement des divergences, mais qui jouent un rôle contre-révolutionnaire actif.

Evidemment, le PSU ne peut ignorer totalement ce premier aspect. Il en parle. Mais, très significativement, il disparaît dans la partie des thèses sur l'appareil d'Etat qui est traité de l'intérieur et non pas dans son rapport avec les masses.

Notre réponse est oui ou non. Non, on ne peut traiter séparément les deux aspects, parce que *l'essentiel* de la force des institutions réside dans la légitimité qui leur est reconnue (à l'extérieur et à l'intérieur : par ceux qui la composent, leur permettent de fonctionner...). C'est l'aspect fondamental. Mais il faut aussi traiter distinctement le deuxième aspect en ce sens qu'on ne peut réaliser l'hypothèse pure d'une perte de légitimité *totale*. En d'autres termes, il y aura toujours des gens (soit couches sociales dans le pire des cas, soit agglomérats d'individus : cela dépendra du déroulement des luttes politiques) pour mettre une partie de ces moyens matériels en œuvre au service de la bourgeoisie. Largement entamée, il restera toujours une force résiduelle : c'est pourquoi il faudra un affrontement violent (sans parler des interventions internationales). La prise de conscience est un processus inégal et la bourgeoisie n'attendra pas l'épuisement complet de sa légitimité pour agir.

Deuxième problème qui rend les choses plus difficiles. La pratique du mouvement de masse précède toujours la conscience qu'il en a. La bourgeoisie au contraire a tendance à surestimer le degré d'avancement de ce mouvement parce qu'elle n'analyse pas des processus sociaux et leur attribue un état-major (une conscience) occulte ou non. En tout cas, elle sent très vite le danger potentiel. D'où le fait qu'elle agit en général avant même que le mouvement de masse ait pris pleinement conscience des implications du chemin qu'il emprunte, de la violence et des formes de la réaction bourgeoise. C'est là bien sûr que les directions réformistes ont un rôle catastrophique. C'est là aussi que l'action du parti révolutionnaire est décisive.

C. Plus généralement sur l'intervention des révolutionnaires

Elle est compliquée par l'existence de ces niveaux différents de conscience qui impose sans cesse des réponses à différents niveaux qui s'enchevêtrent. Pour schématiser : nous devons avancer notre projet global et ce qu'il impliquerait dans la situation donnée si nous étions un parti ayant la confiance de la grande masse des travailleurs ; et en même temps, propo-

ser des objectifs et des formes de lutte compatibles avec les niveaux de conscience tels qu'ils sont. C'est cette difficulté que les révolutionnaires tentent de résoudre par un système de revendications transitoires.

Mais ce n'est pas la seule. Nous nous heurtons aussi à des forces politiques qui prennent appui sur ces différents niveaux de conscience, mais ne s'y réduisent pas : elles défendent un projet. Elles ne se contentent pas de refléter un niveau de conscience plus bas, elles s'appuient sur lui pour mettre en œuvre leur orientation (ce qui implique qu'elles luttent contre son élévation)

De là découle que des propositions d'action, parfaitement compatibles avec un niveau de conscience non révolutionnaire sont refusées et combattues en raison du projet politique défendu par ces forces. Cette contradiction peut déboucher sur une remise en cause par les masses (ou des secteurs des masses) de l'orientation des réformistes mais aussi sur le blocage d'actions élémentaires, si le rapport des forces le leur permet. D'où les difficultés que nous rencontrons actuellement, étant donné le rapport de force politique central très défavorable aux révolutionnaires. A priori, une riposte énergique au plan Barre est tout à fait compatible avec les niveaux de conscience et de combativité actuels des travailleurs. Elle est refusée par le PC et le PS à cause de leur projet et leur poids leur permet de la bloquer.

Ainsi non plus deux, mais trois niveaux se dégagent :

— ce qui pourrait être fait si une orientation révolutionnaire prévalait dans les masses.

— ce qui peut et doit être fait en l'état actuel des niveaux de conscience.

— ce que nous proposons dans le cas qui a le plus de probabilités de se produire étant donné l'orientation des partis réformistes et le rapport des forces dont ils disposent.

Nous avons déjà vu (à propos de la victoire électorale) que la confusion entre le deuxième et le troisième niveau caractérise le plus souvent la pratique du PSU. Evidemment les objectifs et formes de lutte doivent être réadaptés en permanence selon le déroulement concret de la lutte des classes, selon le fait que les réformistes ont réussi ou non à transformer leur orientation en situation réelle. Mais le plus souvent le PSU accepte deux ou trois phases à l'avance la victoire de l'orientation réformiste.

Ainsi fait-il pour les institutions. Pourquoi renvoyer l'abrogation de la Constitution de 1958 aux calendes grecques ? En l'état actuel des rapports de forces, est-il moins réaliste de dire qu'il faut refuser d'accepter la Constitution de 1958 et donc l'abroger, que de proposer d'en transformer certains éléments ? De deux choses l'une, ou il s'agit de modifications mineures et c'est une duperie, ou il s'agit de modifications essentielles et alors il faudra que les travailleurs disposent du même rapport de forces

pour les imposer que pour imposer l'abrogation pure et simple, parce que la bourgeoisie y opposera la même défense.

Alors pourquoi ce choix plutôt que l'autre ? C'est que le PSU accepte d'ores et déjà de se plier au respect de cette constitution par le PC et le PS, qui non seulement l'acceptent mais maintenant la défendent contre ceux qui voudraient y porter atteinte ! Entrer dans ce jeu a évidemment de lourdes conséquences.

1. C'est entretenir au lieu de combattre les illusions legalistes. Que signifient « *les obstacles institutionnels* » au développement du double pouvoir encore une fois ? Que signifie cette idée qu'il faut au préalable obtenir des modifications de la constitution pour pouvoir aller de l'avant, si ce n'est en fin de compte qu'une constitution ça se respecte ? Une constitution, une loi ne bloquent que ceux qui veulent bien s'y soumettre. La tâche des révolutionnaires aujourd'hui est-elle de dire « la loi est faite pour les patrons, débarassons-nous de notre sacro-saint respect de la loi » ou alors, « changeons la loi, ainsi notre action pourra se développer dans la légalité » ?

2. C'est désigner de fausses cibles à la lutte : le PSU propose par exemple de transférer certains pouvoirs du président au Parlement : dans l'esprit des camarades c'est sûrement tactique. Un président de droite, un Parlement de « gauche », suivez mon regard.

— Le regard au passage a déjà accepté que Giscard reste président, sinon cette mascarade n'a qu'un seul sens : défendre le retour à la démocratie parlementaire classique contre le développement des prérogatives présidentielles ! Est-ce là l'objectif que les révolutionnaires doivent proposer ? Quel que soit le cas de figure, c'est tout aussi gravement erroné.

— C'est déposséder le mouvement de masse du débat sur l'acceptation ou le refus du cadre constitutionnel pour le mettre aux mains des juristes de la gauche qui débattront *entre eux* du rouage constitutionnel qu'il est préférable de modifier.

Aujourd'hui, nous ne devons pas nous résigner à l'acceptation de la constitution gaulliste comme devant un fait accompli. Nous devons inlassablement nous battre pour son rejet global.

Si l'orientation des réformistes entre en application sur cette question, nous devons à la fois continuer à défendre notre point de vue et mener des batailles partielles. Mais ces batailles partielles auront une tout autre logique. Si le PC et le PS, une fois parvenus au gouvernement, arguent des dispositions constitutionnelles pour ne pas faire telle ou telle chose, alors nous chercherons à développer la mobilisation contre l'ensemble de la constitution et contre la seule disposition concernée. Mais ce sera avec l'objectif central de développer la mobilisation, c'est-à-dire l'action *extra-parlementaire*, pour montrer en quoi concrètement, derrière la question soulevée, c'est le respect de la légalité qui est posé, respect qui entrave ou bloque les possibles conquêtes. Ceci est une tout autre démarche que de réclamer à froid, avant même la victoire électorale de l'Union de la gauche, l'aménagement de la légalité.

Cela renvoie bien sûr à un débat plus général. Nous ne nous battons pas pour des institutions plus démocratiques mais pour obtenir que les masses aient le maximum de liberté, de droits démocratiques pour leurs luttes. Ceci peut passer par des batailles sur la législation (droits syndicaux, élection à la proportionnelle, loi anti-casseur, article 16...) mais à condition que l'objectif ne soit pas perdu de vue : avoir les plus grandes possibilités d'activité pour les travailleurs et leurs organisations. En quoi un transfert de pouvoir du président au Parlement développe-t-il ces possibilités ? C'est un mystère. Mais ce mystère enveloppe le passage d'une orientation fondamentalement basée sur l'action de masse à une orientation basée sur l'activité à la tête des institutions quitte à *s'aider* de l'action de masse.

Le niveau de ces batailles est évidemment déterminé par la situation politique. Si par exemple la classe ouvrière est sur la défensive dans un rapport de forces très détérioré, on se bat y compris contre des aggravations constitutionnelles qui marquent un recul par rapport au parlementarisme classique. Mais la situation présente n'est en rien de ce type. Le régime est en crise, là dessus les thèses du PSU sont d'accord. Elles parlent d'une situation de crise politique et sociale pouvant aller vers le double pouvoir. Dans ces conditions-là, réclamer des modifications constitutionnelles partielles, non comme objectif précis à une mobilisation de masse à un moment donné du développement de l'affrontement politique (dont on ne peut prévoir s'il passera ou non par tel ou tel sujet), mais comme une tâche d'ores et déjà déterminée, comme autant de verrous à faire sauter, *revient à fixer des étapes artificielles au développement du mouvement de masse.*

Ainsi se trouve fixé le cadre d'approche du second aspect de l'appareil d'Etat : la force autonome dont il dispose. La question peut être ainsi formulée : renonçons-nous par principe à entraver de l'intérieur le fonctionnement des institutions mis au point par la bourgeoisie (ou par l'un de ses secteurs) ? Non, bien entendu, mais à la condition que cela ne renforce pas les illusions démocratiques, ne gêne pas la dénonciations de la pseudo-légitimité de ces institutions et la prise de conscience des masses de leurs propres possibilités d'action.

Ça passe fondamentalement par l'organisation sur une base de classe de ceux qui y travaillent. Mais cet aspect ne répond pas vraiment à la question : nous battons-nous sur le terrain institutionnel ? Oui, mais si l'on veut respecter la condition énoncée, on voit que les possibilités sont extrêmement réduites. En dehors des questions de législation sur la répression, des droits du mouvement ouvrier, il reste des campagnes de dénonciation ou des questions qui dans un contexte donné peuvent servir de point d'appui à des mobilisations de masse. Dénonciation du non respect par la bourgeoisie de sa propre légalité, du projet de réforme des institutions pour en faire un outil plus efficace contre la classe ouvrière, etc. Ceci peut déboucher sur des mobilisations ou les aider. Par exemple le

limogeage d'Eichhorn, préfet de Berlin en janvier 1919, parce qu'il n'était pas assez énergique, provoqua la riposte armée de régiments et d'ouvriers berlinois. Les luttes de prérogative entre les différents rouages de l'appareil d'Etat qui ne renvoient pas à ces cas se situeront généralement dans un cadre méséducatif de défense de la démocratie parlementaire.

Les thèses réclament par exemple la dissolution du Conseil constitutionnel. Quel intérêt ? Nous devons dénoncer la mystification d'une assemblée qui prétend juger d'un point de vue objectif, « au dessus des classes ». Imposer sa disparition réclamerait un rapport de forces qui permettrait d'emblée la remise en cause de toute la constitution. Alors pourquoi indiquer cet objectif ? D'autant plus que la dissolution du Conseil constitutionnel n'améliorerait en rien les conditions de lutte des travailleurs, ni n'affaiblirait sérieusement les capacités de riposte de la bourgeoisie. A moins, toujours, de développer l'idée que les conquêtes ouvrières devront respecter le cadre constitutionnel présent, ou aménagé. Autre chose serait que ce Conseil prétende invalider une conquête ouvrière et qu'un gouvernement de gauche fasse semblant de prendre cela pour un obstacle insurmontable. Ce serait alors l'occasion de montrer les conséquences du légalisme des réformistes, d'illustrer l'agitation pour l'abrogation de la constitution et la nécessaire destruction des institutions bourgeoises et d'exiger l'immédiate mise à la porte ou en prison de ces messieurs du Conseil constitutionnel. Mais encore une fois, l'objectif n'est pas là de lever un blocage institutionnel.

Autre exemple, passé, l'élection du président de la République au suffrage universel. Appeler à voter *non* au référendum qui l'institua avait quel sens ? Affirmer que c'était une régression par rapport à son élection par les « grands électeurs » ? Nous avons vu par la suite que l'élection présidentielle a accentué une personnalisation très mystificatrice mais également qu'elle est devenue un moment d'intense débat politique, ce qu'elle n'était nullement auparavant. Parler de régression n'avait de sens que du point de vue de la démocratie parlementaire classique, terrain d'autant plus piégé que la population venait de faire treize ans d'expérience de cette démocratie. La défendre ne pouvait que pousser les couches les moins conscientes dans les bras du candidat bonaparte. Il fallait dénoncer le bonapartisme et la mise en place de l'Etat fort en tant que la mise sur pied d'une machine de guerre plus efficace contre le mouvement ouvrier, combattre le mythe De Gaulle et défendre les libertés démocratiques attaquées, libertés déjà bien pauvres mais encore rognées. De ce point de vue il était par contre juste d'appeler en 1958 à voter *non* au référendum sur la constitution. De même, nous nous battons contre les entraves à la présentation de candidats aux différentes élections parce que cela atteint directement les possibilités d'expression des formations minoritaires du mouvement ouvrier.

D. L'armée — la police :

Les thèses reprennent la même démarche vis-à-vis des corps répressifs, et elle est sur ce terrain plus visiblement dangereuse. Exemple, le PSU ne réclame plus la dissolution de la sécurité militaire (il faut être responsable), mais la levée du secret sur ses activités et la redéfinition de ses fonctions. Demander la levée du secret sur les activités d'un tel organisme ne résiste évidemment pas dès qu'on accepte son existence. Ou l'on s'en tient à la position que c'est un instrument contre-révolutionnaire et l'on se bat pour sa dissolution. Ou l'on décide de le conserver (pour lutter contre les complots réactionnaires dans l'armée ?) et il faut lui laisser les moyens de son action. Abandonnant la position claire, le PSU doit parler de redéfinition des tâches. C'est-à-dire sans doute, que la SM devienne un instrument au service du mouvement ouvrier ou du moins « des libertés démocratiques », comme il est dit pour la police. On trouve concentrées là toute les erreurs du réformisme :

— Il faudrait en renouveler intégralement le personnel pour qu'elle soit « loyale » à l'égard du nouveau gouvernement et accepte ses nouvelles tâches. Comme il a déjà été dit à propos de « l'occupation » de l'appareil d'Etat, ça susciterait d'emblée un affrontement majeur avec la bourgeoisie et la hiérarchie militaire, qui supposerait un rapport de forces permettant tout autre chose et au moins la dissolution de la sécurité militaire.

— Ces nouvelles tâches, quelles seraient-elles ? On ne voit rien d'autre que faire la chasse à *tous ceux*, conformément à l'idéologie démocratique bourgeoisie, qui porteront atteinte à l'armée. Mais ceux qui combattent l'armée bourgeoise, les institutions bourgeoises, les lois bourgeoises, ceux qui refuseront les ordres de la hiérarchie, et s'organiseront en conséquence ? Accepter le principe de la SM dans le cadre de l'Etat bourgeois maintenu, c'est accepter par avance la répression contre ceux-là. C'est la logique suicidaire qui amena Allende à autoriser l'arrestation des marins « comploteurs » de Valparaiso.

— Pour éventer les complots réactionnaires en préparation dans l'armée, le développement de l'auto-organisation des soldats est le seul moyen sérieux dont dispose le mouvement ouvrier, infiniment plus efficace que n'importe quel service de sécurité. Moyen qui peut être complété par un travail de pénétration de la hiérarchie militaire à tous les niveaux possibles, mais celui-ci ne peut être que tout à fait secondaire dans ses résultats.

On retrouve ainsi le même glissement de la mobilisation de masse comme axe fondamental à l'occupation de l'Etat (comité de soldats, sécurité militaire). Et l'on vérifie à nouveau que les deux démarches ne sont pas différentes, mais contradictoires. La seconde gomme l'idée et entrave la préparation nécessaire d'un affrontement inéluctable. Elle heurtera l'activité interne à l'armée, tout entière orientée par cette préparation.

La conclusion pratique ne se fait d'ailleurs pas attendre puisque les thèses proposent de créer des « structures de contrôle sur les conditions de vie, l'hygiène et la sécurité » ! « Ces structures pourront se coordonner ». Fichtre !... Ce type de proposition est tout à fait ce que les réformistes ou des bourgeois éclairés peuvent inventer pour enrayer le développement et la logique subversive du mouvement des soldats. Des suggestions de cet ordre furent avancées lors de l'affaire des soldats. En cas d'application, nous aurions dû prendre position. Vu le recul du mouvement ouvrier traditionnel devant la campagne gouvernementale, le niveau de développement encore élémentaire de bien des comités, il aurait fallu investir ces nouveaux organismes pour les dénaturer au maximum, les transformer en foyers d'agitation, imposer l'élection de délégués par la base, etc. Mais ç'aurait été notre réponse tactique à la manœuvre de l'adversaire dénoncée comme telle. Retrouver cela comme proposition dans les thèses du PSU montre combien la pente est rapide dès que l'on veut se situer dans l'optique gouvernementale « constructive » des réformistes, de démocratisation de l'appareil d'Etat.

Il est inutile de développer d'autres exemples, que ce soit le projet de « refonte du Code pénal », « d'adaptation de la police à la délinquance définie selon de nouveaux critères » ou de « l'élaboration d'une nouvelle doctrine policière où l'accent sera mis sur la protection des libertés démocratiques ». Ce qui a été dit sur l'armée s'applique de la même façon.

Répetons-le, il faut lutter pour affaiblir au maximum la capacité d'action contre-révolutionnaire de l'armée (par exemple). Mais il faut s'atteler à cette tâche en s'appuyant sur la mobilisation et non en conservant celle-ci comme éventuelle force d'appoint, ce qui conduit à la freiner dès qu'elle s'oppose — inévitablement — à « l'habile » tactique de démocratisation. Qu'est-ce que cela veut dire concrètement ?

1) Impulser la mobilisation et l'organisation des travailleurs dans les entreprises, les quartiers... jusqu'à leur armement. C'est la tâche centrale qui conditionne le reste. Elle établit un rapport de forces qui permet de gagner massivement des régiments aux côtés de la classe ouvrière parce qu'une alternative au système en place prouve son existence, et d'engendrer le maximum d'hésitations dans les secteurs plus retardataires.

2) Développer l'auto-organisation des soldats, non pour la limiter à l'hygiène et la sécurité, les conditions de vie, mais pour, à partir éventuellement de ces conditions immédiates :

- développer leur liaison avec les travailleurs ;
- démasquer la fonction de l'armée bourgeoise et en conséquence légitimer l'insubordination ;
- sur la base de cette défiance vis-à-vis de la hiérarchie, développer la surveillance de l'activité des officiers ;
- mettre sur pied un type nouveau (les conseils de soldats) d'organisation armée au service du mouvement de masse.

3) Développer l'agitation et l'organisation révolutionnaires à tous les

niveaux. Ne pas renoncer a priori à l'implantation dans les secteurs élevés de la hiérarchie. Ceci implique de combattre le gauchisme naturel qui a pour effet de la souder. Tenter de gagner le plus grand nombre possible de sous-officiers et d'officiers, non pas à la cause de la défense de l'ordre « démocratique » que nous attaquerons, mais à la cause de prolétariat. Mais ceci (ou leur naturalisation) ne sera possible que s'ils sentent un *ris-que égal* à choisir la contre-révolution ou la révolution.

4) Exiger la dissolution des corps les plus spécialisés dans la répression. Tout en sachant que ce sera difficile à obtenir, et qu'obtenu, ils s'en constituera d'autres dans l'illégalité, mais avec moins de moyens et de facilité d'action. C'est pourquoi nous la réclamons.

Cette orientation ne cache donc pas la nécessité « d'affaiblir » avant « l'affrontement unique », mais elle propose au contraire la seule perspective réelle d'affaiblissement, qui suppose de lutter à tous les niveaux contre l'armée telle qu'elle existe. Ce n'est pas une orientation « d'infléchissement » mais de subversion.

Conclusion provisoire

Un passage des thèses tentait de préciser les conditions d'une participation du PSU à un gouvernement de « gauche ». Les réactions qu'il suscita amenèrent son remplacement par le texte suivant : « *Comment dans de telles conditions apprécier la participation des autogestionnaires au gouvernement ? Cette question n'est pas aujourd'hui d'actualité pour le PSU. Compte tenu de l'évolution du rapport des forces au sein de l'UG, les intentions qui se dessinent au sein de cette coalition quant à l'edulcoration ou même le refus d'application du Programme commun, et enfin de l'état de développement de la mobilisation populaire, une expérience gouvernementale réformiste n'aboutirait qu'à un simple aménagement de la société capitaliste. Dans ces conditions une participation gouvernementale du PSU n'est pas concevable. Néanmoins, le problème doit être dès aujourd'hui approfondi.*

« *La participation des révolutionnaires à une expérience gouvernementale ne peut être envisagée qu'en fonction du degré de développement du mouvement des masses et de la modification en leur faveur du rapport des forces dans le mouvement ouvrier. Elle n'est concevable que s'il existe pour les révolutionnaires, à la fois la capacité et l'utilité de participer à un tel gouvernement pour y représenter, y défendre et y promouvoir la mobilisation populaire, la possibilité pour les travailleurs de se doter d'organes d'expression directe. Toute participation est exclue dès lors qu'elle cautionnerait en fait une limitation du développement et de l'autonomie de l'action de masse, une éventuelle participation du PSU au gouvernement ne pourrait avoir lieu sans la tenue d'un congrès extraordinaire réuni à cet effet.* »

Ce passage illustre bien la situation du PSU en concentrant ses contradictions. La question de la participation gouvernementale qui avait été avancée dans le passé par la direction provoque un raidissement du parti. Mais ce raidissement débouche sur un texte, qui, bien qu'il aligne toute une série de justes garde-fous, reste fondamentalement ambigu.

D'abord on y affirme « qu'une expérience gouvernementale réformiste n'aboutirait qu'à un simple aménagement de la société capitaliste ». Bien. Mais c'est à cause du développement encore insuffisant de la mobilisation populaire et des « intentions qui se dessinent au sein de cette coalition » en raison de « l'évolution du rapport de forces au sein de l'Union de la gauche ». Ceci induit l'idée que si ces intentions se dessinent maintenant, celles de départ n'étaient peut-être pas le simple aménagement de la société capitaliste. Et ça confirme en outre les présupposés non explicités sur le PC : « L'évolution du rapport de forces au sein de l'Union de la gauche » ne pouvant signifier qu'évolution au détriment du PCF.

Mais surtout l'ambiguïté réside en ce que le texte ne pose pas la participation au gouvernement comme une éventualité exceptionnelle, appui tactique à un moment décisif de préparation de l'affrontement et donc forcément de très courte durée. Cette optique-là impliquerait qu'on n'aille pas au gouvernement avec des projets de transformations graduelles de longue durée, mais avec la volonté d'aider à la réalisation de quelques tâches immédiates (la substitution des mots « organes d'expression directe » aux mots « organes de double pouvoir » est très significative).

Nous l'avons vu, tel n'est pas le sens de la partie programmatique. C'est pourquoi l'on peut dire que la question gouvernementale est en fait secondaire en ceci qu'elle est d'une certaine façon déjà tranchée par les thèses : nous avons montré comment elles adoptent de fait un point de vue paragouvernemental. Il n'était pas possible d'étudier tous les exemples mais on retrouve la même démarche sur les nationalisations, les revendications, la politique internationale.

On en arrive alors à la question décisive : *le PSU est-il devenu un parti réformiste à son dernier congrès ?*

Répondre oui serait une erreur grave, car ce ne serait pas prendre la peine d'analyser le rapport entre ces thèses et l'organisation qui les adopte. Si on les compare au manifeste de Toulouse (décembre 1972), elles peuvent apparaître, d'un point de vue formel, en régression sur certains sujets. On pouvait y lire par exemple : « La bourgeoisie ne peut se permettre de laisser les réformistes prendre les rênes de son Etat, parce qu'ils ne mettront pas en cause les fondements de son pouvoir et de sa domination... Il est impossible de préparer la voie au socialisme en occupant l'appareil d'Etat bourgeois... Les travailleurs devront d'abord briser cet appareil d'Etat. » Mais ces passages s'ils témoignaient d'un premier effort de systématisation théorique n'avaient aucune implication concrète et s'intégraient dans un ensemble totalement contradictoire. Acceptés à l'époque par Romcard, ils faisaient du manifeste de Toulouse une « synthèse » d'orientations opposées, un patchwork dans lequel les passages

« orthodoxes » reflétaient la radicalisation politique à l'œuvre dans le PSU, mais ne le pénétrèrent pas, faute de débat, en profondeur. Ou plutôt leurs implications ne le pénétrèrent pas en profondeur. En témoignent les conclusions programmatiques très limitées et imprécises de ce manifeste, vraiment traduite au plan théorique. D'où, lorsqu'il est contraint de se définir plus précisément, le PSU emprunte aux voisins et le choix de ses emprunts est opéré à partir de ses préoccupations tactiques immédiates. Ce parti a toujours souffert du mépris de la théorie. Il veut discuter les questions concrètes liées à l'intervention. Les débats théoriques sont considérés comme des divisions artificielles, introduites par les « intellectuels ». Cela tient à son origine et son histoire (cf. l'article de J.M. Vincent, *Critique communiste* n° 13)

Pas plus que le manifeste de Toulouse, les thèses de Strasbourg ne sont donc réellement le produit du PSU, transcription d'une pratique, d'une réflexion, d'un socle théorique communs. Et si elles sont ambiguës et contradictoires, il faut soigneusement distinguer les éléments dominants du point de vue de l'analyse politique que nous en faisons et ceux dominants dans la conscience de la majorité des militants du PSU. Les références permanentes à l'auto-organisation, à la mobilisation des masses, par exemple, ne doivent pas être prises comme des ornements inutiles masquant une orientation néo-réformiste. Dans les thèses, elles jouent finalement ce rôle et nous devons le montrer. Mais dans la conscience de la majorité des militants, elles sont au contraire l'axe central, ce que l'on sait, ce qui est sûr, le reste étant du domaine de la spéculation, de l'interrogation ou de la tactique.

En d'autres termes, il faudra que ces thèses passent à l'épreuve de la pratique pour que le PSU se prononce réellement sur les questions stratégiques essentielles dont elles traitent. Et sa position dépendra alors de deux choses. Fondamentalement des formes et des rythmes de développement du mouvement des masses, du type de confrontation qu'il aura avec le PC et le PS (si l'Union de la gauche arrive au gouvernement, et si elle n'y arrive pas). En second lieu, de la façon dont nous serons capables de lier une pratique unitaire et un débat approfondi sans sectarisme avec les militants de ce parti.

Ce second point est dès maintenant très important. Car s'il est vrai que ces thèses ne sont pas encore réellement celles du PSU, elles ont néanmoins des implications immédiates, le ralliement honteux du PSU aux listes municipales de l'Union de la gauche en témoigne. Elles fournissent un cadre de référence, une base d'éducation qui pèseront dans l'avenir. D'autant plus que les premiers temps d'une expérience gouvernementale de la « gauche » risquent d'entraîner un état d'esprit prédominant dans la classe ouvrière : être patient, ne pas gêner l'expérience, savoir être « tactique », en concordance avec l'orientation qui se dégage de ces thèses.

Une organisation ne devient pas réformiste en adoptant un texte, à moins que ce texte ne soit que la formalisation d'une orientation déjà tran-

chee et entrée en pratique de longue date. Au contraire, le PSU a connu globalement depuis la guerre d'Algérie une évolution à gauche. Malgré les difficultés évoquées d'un débat d'orientation dans ce parti, une forte minorité a combattu les thèses sur un axe stratégique clairement révolutionnaire. Nous avons noté le raidissement sur la question gouvernementale, mais aussi sur les accords municipaux ou les revendications. En l'absence d'un reflux prolongé du mouvement de masse, le passage pratique du PSU au réformisme ne pourrait se faire sans une crise majeure en son sein.

Le 18 mars 1977.

Yves Saless



DOSSIER MILITANT